Le psychanalyste Gérard Miller, mis en examen pour des viols et agressions sexuelles sur six femmes, dont trois étaient mineures (MàJ : Sous contrôle judiciaire, il est autorisé à partir 5 jours en vacances avec sa famille à Venise)

17/12/2025 à 15h57



17/12/2025

Le psychanalyste, mis en examen pour viols et agressions sexuelles, a obtenu une levée de son contrôle judiciaire pour un séjour en Italie. Une décision qui suscite l’incompréhension.

[…]

Le parquet de Paris avait pourtant rendu un avis défavorable. Dans ses réquisitions, celui-ci explique que le contrôle judiciaire vient d'être prononcé, et qu'il convient de s'assurer que Gérard Miller s'y plie, avant d'envisager de l'assouplir. Et ce d'autant que le premier versement de la caution, d'un montant total de 65 000 euros, n'a pas été effectué : « Il est à craindre qu'un tel voyage engage des frais supplémentaires », souligne le Parquet. Argument balayé par les juges, qui avancent que les billets et l'appartement ont été réservés le 13 septembre, soit trois semaines avant la mise en examen. Sollicités, les policiers ont assuré que l'intéressé respectait son obligation de pointer une fois par mois au commissariat. En réalité, il ne l'a fait qu'une seule fois… le 3 octobre. Un avis qui n'a pas dissuadé les juges. L'interdiction de quitter la France est levée pour cinq jours, du 27 au 31 octobre.

Les acteurs du dossier sont estomaqués : « Habituellement, on a tellement de mal à obtenir ce genre d'assouplissement. Il y a des gens sous contrôle judiciaire à qui l'on refuse d'aller enterrer leur grand-mère à l'étranger ! souffle Marine Allali, du cabinet Seban Avocats, partie civile. Un tel aménagement, en trois jours, à but de loisir, ça n'arrive jamais ! C'est incompréhensible pour la victime que je représente et qui reste profondément marquée. » Une décision qui ne manquera pas d'alimenter le sentiment d'une mansuétude envers les auteurs présumés de violences sexuelles que dénoncent régulièrement féministes et victimes. « C'est incroyable, renchérit Carole Masliah, une autre avocate de la partie civile. On atteint le seuil de l'indécence. Nous qui encourageons les victimes à déposer plainte, à faire face à leur agresseur présumé, alors qu'elles sont sous antidépresseurs… On doit leur annoncer que Monsieur est parti voir les gondoles à Venise. » Au cours de sa garde à vue, Gérard Miller s'est pourtant plaint du traitement judiciaire à son égard.

[…]

Elle

02/10/2025

Il a été placé sous contrôle judiciaire, avec l'obligation de payer un cautionnement de 65 000 euros, l'obligation de suivre des soins, l'interdiction d'exercer l'activité de psychanalyste, toute activité impliquant un contact habituel avec les mineurs, ainsi que l'activité de chroniqueur télévision en public, l'interdiction d'entrer en contact avec les victimes et les personnes citées à la procédure, ainsi que l'interdiction de quitter le territoire.

VA

Le psychanalyste Gérard Miller mis en examen pour des viols et agressions sexuelles sur six femmes (parquet à l'AFP)

A l'issue des quarante-huit heures de garde à vue à la brigade de protection des mineurs (BPM), le psychanalyste Gérard Miller a été mis en examen, jeudi 2 octobre, pour trois viols sur mineures, un viol sur majeure ainsi qu'une agression sexuelle sur mineure et une agression sexuelle sur majeure, a confirmé le parquet de Paris au *Monde.* Les faits, qui impliquent six femmes, auraient été commis en 2001, 2004, 2019 et 2020. Il a été en outre placé sous le statut de témoin assisté *« pour un fait de viol sur mineur de plus de 15 ans, susceptible d'avoir été commis en 2000 »*, précise le parquet de Paris. Gérard Miller, qui reste présumé innocent, n'a pas répondu à nos sollicitations.

Le Monde

> 🚨 *@Valeurs | Placé en garde à vue pour viols et agressions sexuelles, Gérard Miller a été déféré ce matin à 06h00 depuis son lit d'hôpital à l'Hôtel Dieu. Il a usé de son droit au silence durant toute les auditions, selon nos informationshttps://t.co/5GiUqo8QEn*
>
> *— Amaury Bucco (@AmauryBucco) October 2, 2025*

Le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire et requiert la mise en examen du psychanalyste Gérard Miller pour 7 viols et agressions sexuelles commis entre 2000 et 2020. Dans le détail, le parquet demande sa mise en examen pour 4 viols sur «mineur de plus de 15 ans», un viol sur une femme majeure et deux agressions sexuelles.

Le Figaro

30/09/2025

Le célèbre praticien de 77 ans est entendu depuis ce mardi dans les locaux de la brigade de protection des mineurs de la police judiciaire parisienne. Il est accusé de viols et d'agressions sexuelles par une dizaine de femmes.

Le praticien de 77 ans a été interpellé à son domicile parisien puis placé en garde à vue ce mardi matin. Cette audition s'inscrit dans le cadre de l'enquête ouverte en février 2024 par le parquet de Paris pour des faits « *susceptibles d'être qualifiés de viols et d'agressions sexuelles, parfois sur victimes mineures* ».

Le Parisien

Dans son livre-enquête *Serial Miller. Gérard Miller : enquête sur trente ans de silences* (Stock), la journaliste dissèque les stratagèmes qu'aurait mis en place le moralisateur du Paf pour attirer chez lui plusieurs jeunes femmes rencontrées sur les plateaux de télévision et à l'université Paris-8.

Chloé Vienne est journaliste et réalisatrice. En 2024, elle a réalisé pour l'émission de France 2 "Envoyé spécial", présentée par Elise Lucet, un reportage intitulé «Gérard Miller : les plaintes s'accumulent». Elle publie Serial Miller. Gérard Miller : enquête sur trente ans de silences (Stock).

Interview dans *le Figaro*